

Avis de constitution

SOCIETE « SARR ET FRERES PREMIER »

Siège ABIDJAN, ADJAME RAN VERS LA STATION
SHELL JUSTE A COTE, Lot 58, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARR ET FRERES PREMIER »

Objet : Vente Des Appareils Electroménagers, vente des caméras, informatiques et communications, import/export de biens ménagers, distribution en gros et en détail des produits divers, matériels mobilier et immobiliers, matériels consommables et inconsommables, transport, prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de moyens de transport et de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ADJAME RAN VERS LA STATION
SHELL JUSTE A COTE, Lot 58, Ilot 12

Dirigeant(s) M SARR DAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07864 du 05/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47755/GTCA/RC/2025 du 05/08/2025

